

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section langues vivantes étrangères : chinois, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Arnaud ARSLANGUL
Professeur des universités

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Laurent GALY
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Baoqing SHAO
Maître de conférences des universités

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

Mme Xiaoshan DANTILLE
Maîtresse de conférences des universités

Académie de LILLE

Mme Brigitte GUILBAUD
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

Mme Marie LAUREILLARD
Professeure des universités

Académie de VERSAILLES

M. Chong QI
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Noémie SUN
Professeure agrégée

Académie de NICE

Mme Ying ZHOU RIAZUELO
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 janvier 2025

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU